VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

PRISE DE MDMA

Par Profil supprimé Postée le 16/07/2013 16:47

bonjour, après avoir finis le travail et n'ayant pas dormis pendant presque 48h, je suis allé a un festival avec des collègues. j'ai bu beaucoup d'alcool et j'ai pris un truc qu'un collègue ma donner sauf que je sais pas trop se que c'était, peut être de la MDMA. avant sa j'ai jamais pris de drogue à pars fumer quelques joins au lycée. depuis cette prise je me sent pas bien, je ressent des démangeaisons et j'ai l'impression d'avoir encore les effets de la drogue, bref je me sent pas dans mon état normal. ma question est donc, vais je me sentir comme sa encore longtemps ? merci

---

Mise en ligne le 17/07/2013

Bonjour,

Nous ne sommes pas en mesure de prédire si ces symptômes désagréables que vous éprouvez vont durer encore longtemps, ni s'ils ont vraiment un lien, direct ou indirect, avec le produit que vous avez consommé. Vous nous dites ne pas savoir ce que vous avez pris exactement et au-delà de la molécule active de cette drogue (MDMA ou autre), certains produits de coupage peuvent provoquer chez certaines personnes des manifestations de tous ordres. Il est par ailleurs quasiment certain que ce produit ne soit plus réellement actif plusieurs heures après son absorbtion, les effets de la plupart des drogues se dissipent effectivement assez rapidement.

Vous nous expliquez avoir beaucoup bu d'alcool à l'occasion de ce festival et avoir très peu dormi. Ce sont des facteurs qui peuvent jouer considérablement dans le resenti des effets sur le moment et dans l'aprés coup de la prise. Si vos symptômes persistent, nous vous encourageons à aller en parler à un médecin, votre médecin traitant ou, si vous préférez, un médecin "spécialisé" que vous pourrez rencontrer dans un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Il est possible dans ces centres de bénéficier de consultations médicales confidentielles et gratuites pour toutes les questions relatives à une prise de drogue. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées du CSAPA qui semble le plus proche de chez vous.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :